

La Banque populaire refuse d'ouvrir un compte "vigilance halal"

écrit par Christine Tasin | 26 novembre 2012



1) Communiqué de Alain de Peretti, Président de Vigilance Halal

SCANDALEUX !!! La Banque Populaire a refusé d'ouvrir un compte bancaire pour notre association au motif que notre but est trop polémique et pourrait nuire à son image !...

Notre association est pourtant parfaitement légale et entend justement œuvrer pour le respect des lois et règlements.

C'est un acte de discrimination et une entorse au principe de confidentialité des comptes bancaires dont la banque ne diffuse pas la liste au public...en principe

C'est un signe grave de l'auto censure (ou dhimmitude?) de l'ensemble du système dès qu'il s'agit de près ou de loin de l'islam.

Nous alertons le Médiateur bancaire ainsi que la Banque de France, dans le cadre d'une procédure légale de « droit au

compte » et vous demandons de joindre la banque populaire par
téléphone 0820 079 000 ou mail
<mailto:contact@bpaca.banquepopulaire.fr>
contact@bpaca.banquepopulaire.fr;
de façon courtoise mais ferme et de faire circuler l'info.

*C'est par une pression constante que nous inverserons le flot
qui menace de nous submerger.*

Alain de Peretti Président de Vigilance Halal

2 Exemple de courriel envoyé à la Banque Populaire

Ci-dessous vous trouverez le courriel envoyé par un des
adhérents de *Résistance républicaine* à la Banque populaire à
propos de *l'association Vigilance Halal qui a pour objectif
d'informer sur les dérives, les dangers et les risques
sanitaires de la viande Halal et de ses pratiques.*

Message du 26/11/12 10:10

De : Joël Crunel

A : contact@bpaca.banquepopulaire.fr

Copie à :

Objet : Ouverture de compte

Madame, Monsieur,

Je viens de recevoir une information assez troublante
concernant votre refus d'ouvrir un compte à une association,
Vigilance Halal, au motif d'une mauvaise image qui pourrait
nuire à votre établissement. Etant de nature méfiante, pouvez-
vous confirmer ces propos ?

Si ce devait être le cas, je ne comprends pas votre position à
l'égard de cette association, et, à moins d'avoir des
pressions, il me semble que les établissements bancaires
n'étaient pas leur listing clients sur la place publique.

Si cette information s'avère exacte, alors voici ce que j'en pense:

Vous avez peur pour la réputation de votre organisme ? Mais ouvrez vos oreilles et vos yeux !!! Vous n'avez pas besoin d'une association pouvant provoquer une soi-disant polémique pour vous faire une mauvaise réputation... c'est déjà fait ! L'opinion publique a, depuis fort longtemps maintenant, une image plutôt sévère envers les établissements bancaires, le vôtre y compris !

En revanche, par vos agissements, vous créez une turbulence négative car vous exprimez ainsi votre opinion envers des citoyens qui veulent défendre des traditions occidentales, faire respecter des lois européennes, mais aussi informer les consommateurs, que vous êtes aussi, des dangers de la consommation des viandes issues de l'abattage rituel (halal).

Ainsi, vous contribuez, par votre action, au développement d'un réel danger pour la santé, selon les recherches médicales publiées à ce sujet.

Vous avez le droit de penser que cela peut aussi toucher des membres de votre famille. (enfants, parents, petits-enfants...)

Mais cette turbulence négative peut se transformer rapidement en publicité dès lors qu'Internet relaye l'information à des milliers et des milliers de personnes à travers le monde entier !!!

Alors ne soyez pas inquiet, vous ferez le « buzz ».....

Cordialement

Joël Crunel

3 Pour aller plus loin

Je vous engage à écrire à toutes les agences Banque Populaire

de votre ville, de votre département, de votre région, pour protester et demander des explications, et encore plus si vous êtes client de cette banque !

Christine Tasin